

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://www.michelbillout.fr/Michel-Billout-s-oppose-au-projet-d-implantation-d-un-circuit-de-Formule-1-au-Val-d-Europe.html>

Courrier à la ministre Roselyne Bachelot-Narquin

Michel Billout s'oppose au projet d'implantation d'un circuit de Formule 1 au Val d'Europe



urs - Dans le département -
Date de mise en ligne : mercredi 8 octobre 2008

Sénateurs du groupe CRC-SPG

Michel Billout a écrit ce 8 octobre à la ministre des sports, Mme Roselyne Bachelot-Narquin pour lui demander sa position sur le projet d'implantation d'un circuit de formule 1 à moins de 300 mètres d'habitations et de groupes scolaires.

Madame la ministre,

Interpellé par des élus et des riverains du secteur du Val D'Europe au sujet de la perspective d'implantation d'un circuit de formule 1 sur ce secteur, en remplacement de celui de Magny-Cours, j'ai souhaité vous écrire afin d'avoir plus d'information sur ce projet dont la presse s'est déjà faite l'écho depuis plusieurs mois.

Certes, d'autres sites sont pressentis en Ile-de-France pour l'accueil du Grand Prix de France de Formule 1 qui se déroulera dès septembre 2010. Mais Mr Ecclestone, responsable de la commercialisation de la F1, ayant exprimé à plusieurs reprises sa préférence pour l'organisation de cet événement dans le périmètre du Disneyland Resort Paris, **je partage l'inquiétude des élus et des habitants et les soutiens dans leur opposition à tout projet d'installation, sur ce secteur urbanisé, d'un circuit automobile sous quelque forme que ce soit, temporaire ou permanente.**

Car bien que le site du Val d'Europe soit mis en avant depuis plusieurs mois, les élus locaux n'ont eu accès à une esquisse du projet situé à Coupvray et Magny le Hongre que le 2 octobre dernier. Une esquisse sous forme de simple dessin qui laisse dans l'ombre bien des questions pour les riverains concernés : **le circuit comprendrait 1 ligne droite de 1 km, pourrait accueillir 130 000 spectateurs, avec des milliers de places de parking....**

Pourtant, **nulle évocation de la création d'un hélicoptère, de la venue des 300 semi-remorques** lors de l'évènement, des différentes pollutions (sonores, atmosphériques...) que l'on peut attendre de ce type de manifestation.

J'attire en effet votre attention sur la proximité urbaine de ce projet d'implantation : **la piste serait envisagée à moins de 300 mètres d'habitations et de groupes scolaires.**

La réalisation d'un tel projet au coeur d'un centre urbain de près de 30.000 habitants qui a privilégié le cadre de vie et le développement durable, ne me semble pas pertinent. Une telle infrastructure est génératrice de nuisances très importantes susceptibles de remettre en cause le fragile équilibre de ce secteur :

- ▶ un danger sanitaire résultant des nuisances sonores bien au-delà du seuil de tolérance,
- ▶ d'importantes émissions de gaz polluants et à effet de serre,
- ▶ une saturation permanente des infrastructures routières et des transports en commun,
- ▶ une dégradation irréversible de l'environnement.

La création d'un circuit de formule 1 apparaît donc peu compatible avec la perspective d'une démarche d'aménagement concerté exemplaire en matière de développement durable, comme l'encourage le Grenelle de l'environnement.

Michel Billout s'oppose au projet d'implantation d'un circuit de Formule 1 au Val d'Europe

En plus, ce projet réalisé sans concertation préalable, est incohérent avec les objectifs du projet du SDRIF. D'ailleurs, les maires de Bailly Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris ont récemment souligné, « l'incompatibilité d'une telle réalisation avec le projet d'agglomération ».

Dans ce contexte d'inquiétude légitime, à quelques jours d'une décision de la Fédération française du sport automobile, je serai très heureux de connaître votre position sur ce projet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la ministre, en ma très haute considération.

Michel Billout Sénateur de la Seine et Marne



*Ministère de la Santé,
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative*

La réponse de la ministre